



## « BÂTIR UN NOUVEAU RÉSEAU »

### OU LA SOMBRE HISTOIRE DE LA LIQUIDATION DE LA DGFIP

Ça y est, le loup est sorti du bois !

Les cartes départementales du « nouveau réseau » viennent d'être publiées, et pas n'importe quand, ni par n'importe qui !

#### En finir avec la DGFIP et ses agents

La feuille de route du nouveau DG est claire : Jérôme Fournel, fossoyeur professionnel, après s'être fait les dents sur nos collègues douaniers, a une nouvelle mission : **enterrer la DGFIP, et avec elle, un maximum d'agents.**

**Le timing et la méthode ne doivent rien au hasard.** Le DG a décidé de publier, en une seule fois, les cartes de tous les départements, à grand renfort de communication, en fin de campagne IR, après la clôture des demandes de mutations locales, juste après les élections européennes.

Depuis janvier, et à la suite de la divulgation de la note de la DG « bâtir un nouveau réseau », nous savions à quoi nous attendre. La démarche gouvernementale « d'être à l'écoute » sans changer d'un iota sa stratégie s'applique désormais aussi à la DGFIP. À cet effet, le ministre DARMANIN vient de nommer un nouveau mercenaire, chargé d'exécuter ses basses œuvres à la tête de la DG.

Dès le 7 juin, ce dernier a lancé son plan de liquidation de notre direction,

#### Cette communication n'est que propagande et mensonges !

Localement, le directeur se gargarise en annonçant que nous passons de 24 à 33 points de contacts dans le département.

### ACCUEILS DE PROXIMITÉ

C'est le must en terme de propagande. Cela prendrait la forme de permanences ponctuelles afin de répondre aux demandes du public.

Qui ? Quand ? Comment ? On se sait pas.

L'absence de réponse du directeur a bien confirmé nos craintes. Ces permanences seront des coquilles vides. « il faudra être présent au moment où on a besoin de nous, comme lors de la campagne déclarative ».

L'administration renvoie aux démarches en lignes, aux plate-formes téléphoniques, prise de rendez-vous, etc...

Tout au long de la réunion qui s'est tenue hier, le directeur nous a répété qu'il avait un cahier des charges et qu'il devait s'y conformer.

Par exemple, l'administration devait maintenir un « point de contact » en lieu et place d'une trésorerie ou d'un CFP supprimé. C'est pourquoi nous voyons réapparaître des accueils au public à l'endroit de trésoreries fermées depuis des décennies.

Sauf que pour l'instant le directeur n'a pas précisé qui ira faire ces permanences et à quel rythme !!!

Ci-après le détail des services impactés par la « géographie revisitée ».

## POLE GESTION FISCALE

**SIP - nous passons de 11 SIP à 6 (par fusions de services) + déménagements hors communes d'origine et fermetures de sites.**

- Nice-Centre-Collines ne bouge pas.
- Nice-Est-Ouest et Menton fusionnent (système d'antenne pérenne à Menton).
- Nice Extérieur et Paillon fusionnent.
- Antibes et Cagnes fusionnent ( **système d'antenne provisoire à Cagnes puis PLUS DE SIP à CAGNES**).
- Grasse et Valbonne fusionnent ( **système d'antenne provisoire à Valbonne puis PLUS DE SIP à VALBONNE**).
- Cannes et Le Cannet fusionnent ( **système d'antenne provisoire au Cannet puis FERMETURE DU SITE DU CANNET**).

**SIE - nous passons de 10 SIE à 5 (par fusions de services) + déménagements hors communes d'origine et fermetures de sites.**

- Nice-Centre-Collines et Menton fusionnent (système d'antenne pérenne à Menton).
- Nice-Est-Ouest et Nice-Extérieur-Paillon fusionnent avec une interrogation sur une éventuelle localisation hors de Nice.
- Antibes et Cagnes fusionnent ( **système d'antenne provisoire à Cagnes puis PLUS DE SIE à CAGNES**).
- Grasse et Valbonne fusionnent ( **système d'antenne provisoire à Valbonne puis PLUS DE SIE à VALBONNE**).
- Cannes et Le Cannet fusionnent ( **système d'antenne provisoire au Cannet puis FERMETURE DU SITE DU CANNET**).

**PCE - nous passons de 5 PCE à 1.**

Fusion en 2020 des PCE niçois.

**Puis PCE départemental en 2022 et regroupement de tous les agents du département sur un site qui n'a pas encore été défini par l'administration.**

**PCRP - nous passons de 6 PCRP à 2 (par fusions de services) + déménagements hors communes d'origine.**

- PCRP 1 et 2 fusionnent et deviennent « PCRP Nice » + **déménagement à Cagnes Sur Mer en 2022.**
- PCRP Antibes et Cannes fusionnent et deviennent « PCRP Antibes" + **déménagement à Cagnes Sur Mer en 2022.**
- SOCET reste SOCET + **déménagement à Cagnes Sur Mer en 2022.**
- PCRP BDFI reste PCRP BDFI + **déménagement à Cagnes Sur Mer en 2022.**

**TOUS LES PCRP seront donc déménagés à Cagnes Sur Mer en 2022 !**

**SPF - nous passons de 8 SPF à 2 par fusions.**

- Antibes et Grasse fusionnent (avec maintien d'une antenne pérenne sur l'un des deux sites, le directeur l'annoncera aux agents concernés d'ici peu).
- Fusion des 4 SPF de Nice.

## POLE GESTION PUBLIQUE

Quatre trésoreries spécialisées subsistent (Paierie Départementale, RF Nice Municipale, Nice et Cannes Centre Hospitalier). **Toutes les autres trésoreries (mixtes et spécialisées) disparaissent et sont remplacées par cinq services de gestion comptable composés de 15 à 30 agents (point vert sur la carte).**

**9 postes de conseillers des collectivités locales seront également créés** (catégorie A ou A+, points rouges sur la carte) et seront rattachés aux services de gestion comptable. Ces postes bénéficieront d'un « régime indemnitaire attractif » (les autres, passez votre chemin...).

## SORTIE D'EMPLOIS VERS D'AUTRES DÉPARTEMENTS

**13 emplois du SPF Nice, 5 de SIE et 2 de CSP partiront du département à l'horizon 2022 dans le cadre de la « dé-métropolisation », volonté gouvernementale de rééquilibrage territorial...**

Attention, il s'agit de suppressions « d'emplois » (pour notre département) qui s'effectueront au fur et à mesure des vacances de postes ou des départs en retraite. Donc aucun agent ne devra quitter le département. Mais les missions de ces emplois seront exercées ailleurs en France.

**En conclusion :**

**Nous ne sommes pas surpris du projet présenté. Il correspond en tout point aux inquiétudes que nous vous relayons depuis de longs mois déjà.**

**Le directeur attend des élus, des agents et des organisations syndicales des contre-propositions tout en sachant que la marge de manœuvre est très mince.**

**En tant qu'organisations responsables, nous ne pouvons décemment pas participer à cette mascarade et demandons le retrait pur et simple de ce projet dans sa globalité.**

**Nous préférons continuer à rencontrer les élus du département pour les informer et les sensibiliser sur le devenir réel de nos services.**

**Seule votre mobilisation massive sera en capacité de stopper la destruction de notre administration.**

**La direction a abattu ses cartes, à vous de contre-attaquer !!!**